Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. [illegible] — No. 38 Sudbury, Ont., le 25 mars, 1965 le numéro: 10 cents

La population de l'Ontario a augmenté de 2.1 p.c. en 1964

OTTAWA — Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique, la population du Canada, au 1er janvier 1965, était de 19,440,000 habitants Ce chiffre indique une augmentation de 347,000 habitants ou de 1.8 p.c. de la population au pays depuis le 1er janvier 1964. Depuis le recensement du 1er juin 1961, ce serait de plus une augmentation de 1,202,000 habitants ou de 6.6 p.c. de la population totale, durant ces quatre années.

Numériquement, c'est l'Ontario qui est la province ayant le plus progressé en 1964, mais du point de vue du pourcentage ce titre revient à la Colombie-Britannique. L'Ontario a eu 136,000 habitants de plus ou 2.1 p.c. de sa population de l'année précédente, le Québec, 100,000 ou 1.8 p.c., la Colombie-Britannique, 51,000 ou 3 p.c., l'Alberta, 25,000 ou 1.8 p.c., tandis que les autres provinces progressaient à un rythme plus lent.

Le syndicat des Métallos est le premier et le seul à négocier au nom de plus de 110,000 membres au Canada

MONTREAL — Les campagnes d'organisation des Métallurgistes unis d'Amérique ont donné d'excellents résultats au Canada en 1964: 6,531 nouveaux membres se sont joints à ce syndicat. Grâce à ces campagnes d'organisation et à l'expansion de plusieurs syndicats locaux déjà existants, le nombre de membres des Métallos se chiffre à plus de 110.000 au Canada au début de 1965.

Le syndicat des Métallos est le premier et le seul syndicat à négocier au nom de plus de 110.000 membres au Canada. En 1965, 77 nouveaux syndicats locaux répartis dans 35 localités se sont joints aux Métallos en 1964. En 1963, une année considérée comme exceptionnelle, ce syndicat avait obtenu 3,001 nouveaux membres provenant de 51 nouveaux syndicats locaux.

Dans le district 6, qui comprend l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie - Britannique, les campagnes d'organisation ont recruté 3,403 membres répartis dans 51 nouveaux syndicats locaux et 22 localités. C'est une augmentation d'un tiers sur l'année 1963, une année-record.

Le district 5 a recruté 2,744 membres dans 23 nouvelles unités au Québec. Douze d'entre elles proviennent de l'industrie minière; le plus gros syndicat local à passer aux Métallos est celui de Continental Can, avec ses 729 membres à Montréal.

Dans le district 2, qui englobe les provinces maritimes, on a organisé trois nouvelles unités syndicales totalisant 294 membres. Le plus gros nouveau syndicat local à se joindre aux Métallos est celui des 220 employés de bureau et techniciens de la compagnie Dominion Steel and Coal à Sydney. Il y a également eu l'organisation syndicale des 57 employés du laboratoire de Dosco.

Les nouvelles unités syndicales ne reflètent pas la croissances réelle des Métallos. Dans le district 2, le développement extraordinaire du complexe (métaux de base, produits chimiques, acier) de Bathurst, N.B. a remis à jour deux nouvelles unités minières qui n'étaient plus actives depuis la fermeture des mines en 1957. Ces syndicats locaux, 5319 Heath Steele Mines à Newcastle, et 5385 de Brunswick Mining & Smelting Corp., à Bathurst, représentent presque 500 nouveaux membres et présagent d'une expansion.

Au Québec, le nouveau code du Travail, qui prévoit la retenue à la source des cotisations syndicales lorqu'un employé en fait la demande, a permis à des centaines de Métallos du nord-ouest québécois de profiter d'une campagne d'organisation intensive. Ces nouveaux membres ne sont pas compris dans les statistiques de l'organisation.

Le syndicat des Métallos a toujours voulu relever le défi d'organiser les non-organisés. De fait, en 1964, 96 p.c. des 6,513 nouveaux membres organisés par les Métallos n'avaient jamais fait partie préalablement d'un syndicat reconnu. A la compagnie Cassiar Asbestos, en Colombie - Britannique, une unité de 275 travailleurs a rejeté le "Mine-Mill" pour favoriser l'uni-

(suite à la page 4)

Le R.P. Pandzic est nommé professeur de philosophie à l'U. de Sudbury

Le Rév. Père Lucien Matte, S.J., annonce aujourd'hui la nomination du Dr Kruno Vladimer Pandzic, O.F.M., M.A., D.Ph., comme professeur de philosophie à l'Université de Sudbury.

Le Dr Pandzic est né le 8 décembre 1912, à Drinovci en Croatie. Après avoir complété des études en philosophie et en pédagogie à l'Université Fribourg, France, et à l'Université Freiburg en Allemagne, il obtint en 1945, son doctorat en philosophie de l'Université Ljubjana en Slovanie.

Le père Pandzic enseigna à l'Université de Sarejevo pendant une année. En 1949 il émigra aux Etats-Unis. Il fit alors du ministère auprès des Croates à Oscaso durant 14 années.

Ce penseur éminent est l'auteur de plusieurs travaux importants. En 1942 il publiait un volume intitulé "Le problème de la vérité dans la philosophie de Martin Heidegger", et en 1954 il publiait un autre volume qui traite de la contribution des Croates dans la culture de l'humanité. Le Dr Pandzic est également l'auteur de plusieurs articles traitant de philosophie. Il parle couramment l'anglais, le français, l'allemand, le croate, l'italien et le slovénien.

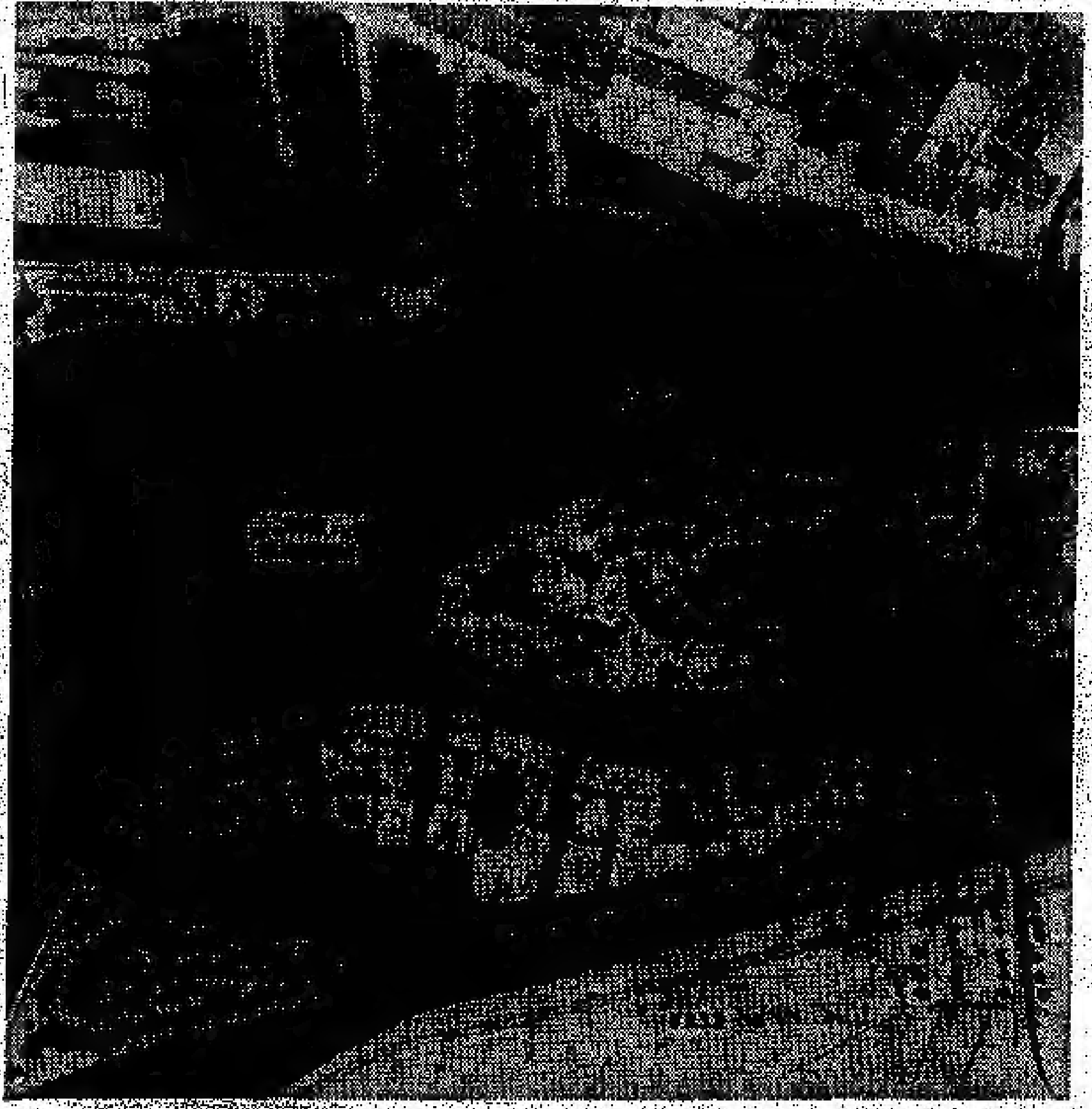

Le pavillon de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sera l'un des plus grands à l'Expo 67. Le pont Concordia, qui traverse le canal se trouve entre le pavillon de l'URSS et celui des Etats-Unis d'Amérique.

L'ASSURANCE - AUTOMOBILE FAIT AUGMENTER LE COUT DE LA VIE

OTTAWA — L'augmentation des primes d'assurance - automobile a contribué à l'augmentation de l'indice des prix aux consommateur en janvier au sommet de 136.9 comparativement à 136.8 en décembre dernier.

Un rapport du Bureau fédéral de la statistique démontre que cinq des sept composants de l'indice des prix ont augmenté au cours du mois de janvier. Le domaine des transports a connu la plus grosse augmentation, soit presque quatre points, en partie à cause de l'augmentation des primes d'assurance-automobile et de l'augmentation du prix d'essence dans plusieurs villes d'Ontario.

Cette augmentation annihile la réduction enregistrée dans les domaines des vivres et du vêtement.

L'indice est basé sur les prix de 1949 établi à 100. En janvier 1964, l'indice des prix à la consommation avait atteint 134.2.

L'indice des salaires, en novembre, était établi à 204.8 comparativement à 205.9 un mois plus tôt, et à 197 il y a un an.

Vivres: réduction de 133.2 à 132.5; augmentation notées en ce qui a trait aux légumes frais, à quelques produits laitiers, à des céréales, à des morceaux de viande de choix, et du poulet. Réduction en ce qui touche les oranges, les tomates, la laitue, le steak, les rôtis, la dinde et les oeufs.

Habitation: augmentation de 139.6 à 139.8 à cause des prix plus élevés des réparations et des emprunts hypothécaires. Légère réduction du coût des meubles.

Vêtement: diminution de 121 à 119.2 à cause des ventes de janvier.

Transport: augmentation de 142.7 à 146.3.

Santé et soins personnels: augmentation de 174.3 à 174.4 à cause de hausses légères dans les prix de savons et des tissus hygiéniques.

Récréation et lecture: augmentation de 153.5 à 154 à cause d'une hausse des prix des journaux.

Tabacs et alcools: augmentation de 121.6 à 121.7 à cause d'une légère hausse des prix de la bière et des boissons alcooliques.

SELON MGR CARTER

LE SALAIRE AUX PROFESSEURS DE RELIGION SE COMPARERAIT A CELUI DES AUMONIERS MILITAIRES

SAULT-STE-MARIE, Ont. — Le paiement des professeurs de religion dans les écoles a été comparé au paiement des aumôniers de l'Armée dans une lettre de Mgr Alexander Carter évêque catholique de Saut-Ste-Marie, rendue publique dernièrement.

Le prélat a déclaré avoir permis la publication de cette lettre écrite le 21 décembre au révérend Neil Price, président de la North Bay and District Ministerial Association, groupe mixte protestant — pour établir clairement sa position au sujet d'une controverse concernant le paiement des personnes qui enseignent la religion à l'école secondaire de Sturgeon Falls.

Le conflit a pris naissance le 3 septembre à la suite d'une déclaration du chancelier du diocèse, Mgr Adolphe Proulx, au bureau de direction de l'école, affirmant que le diocèse construirait une école séparée si la direction n'embauchait pas un professeur de religion.

Le 23 septembre, le bureau de direction votait dans une proportion de 4 contre 1 en faveur de payer l'enseignement de la religion dans les classes de 9e et 12e.

Vendredi dernier, le révérend Price a déclaré que la décision du bureau de direction de l'école serait contestée devant les tribunaux, si elle était mise en vigueur.

Auparavant, le pasteur avait fait parvenir une lettre aux autorités scolaires, dans laquelle il soutenait que les instituteurs ne devraient pas être payés pour enseigner la religion, "spéciale-

(suite à la page 2)

VOL DE PILULES

TORONTO — La police croit qu'un gang d'adolescents est responsable du vol de pilules anticonceptionnelles, d'une valeur de près de $1,000, dans un camion de livraison le mois dernier.

Les pilules, qui ne peuvent être obtenues que par prescriptions, devaient être livrées à une pharmacie de la ville. La police croit en outre que les hommes ont remis les pilules à leurs petites amies . . .

L'ASSURANCE - VIE DESJARDINS

— Une entreprise qui progresse —

Le 19 mars dernier avait lieu à Montréal la 16e assemblée annuelle de L'Assurance-Vie Desjardins. Cette innovation d'aller porter l'information à un plus grand nombre d'assurés et de collaborateurs de la métropole et de l'Ouest Québécois a été grandement appréciée.

L'actif de L'Assurance-Vie Desjardins dépasse déjà les $22,000,000. En effet, l'année 1964 a vu l'actif s'accroître d'une façon remarquable d'environ $4,000,000. Ce montant, traduit en pourcentage, signifie une montée vigoureuse de 21%.

Animés par le souci constant de la plus grande équité possible dans la distribution de ses investissements, les capitaux de L'Assurance-Vie Desjardins ont été placés dans les régions mêmes de leur provenance. Une proportion importante des placements a été consacrée au domaine des prêts hypothécaires. Selon la politique de cette entreprise, ces prêts ont été consacrés exclusivement à l'habitation familiale. Plus de $2,000,000 sont déjà affectés à ce secteur.

Le montant de l'assurance en vigueur a augmenté de près de 15%, passant de $1,148,014,878 à $1,325,113,198—une augmentation impressionnante si l'on considère le montant de l'encours atteint antérieurement.

Dans le domaine de l'assurance-vie individuelle, un record a été atteint cette année. Plus de $50,000,000 en polices d'assurance ont été souscrits par plus de 5,800 personnes désireuses de tirer avantage des régimes d'assurance proposés par L'Assurance-Vie Desjardins et de lui manifester leur confiance.

Au secteur des assurances collectives (vie et santé), des progrès marqués sont également à signaler: 344 nouveaux groupes d'assurés représentent 8,318 adhérents, exclusion de l'imposant volume d'assurance-vie prêt et épargne.

Pour les seules garanties d'assurance-santé, l'année s'est terminée avec un montant de primes de près de $1,500,000—montant impressionnant atteint après seulement deux années d'existence de ce régime.

A la base même du système coopératif, dans la répartition de tout surplus, les ristournes (dividendes payés ou attribués aux assurés, s'élèvent à $1,372,498 en 1964, une augmentation de $311,774, soit près de 30%.

La radio et la télévision ont encore cette année indiqué des préoccupations sociales propres à une entreprise qui se veut bien présente à son temps et à ses problèmes.

Ainsi, au terme de la série de télévision "Famille d'aujourd'hui", suivait une autre série d'émissions consacrées, cette fois, aux problèmes des pays africains en voie de développement: "La faim des autres".

En saison d'été, "Fête au Village", revenait à la radio avec certains des meilleurs chansonniers de langue française de chez nous.

A la reprise de la saison d'automne, une nouvelle série était amorcée à la télévision: "Les 15-25", une enquête sur les problèmes et les aspirations des jeunes. Une série dont l'intérêt s'est spontanément manifesté et qui a suscité une cote d'écoute sans précédent.

La philosophie de la coopération porte des fruits. Bien que L'Assurance-Vie Desjardins ne compte que 16 ans d'existence, elle a déjà atteint une enviable maturité et jouit d'une réputation dont nous sommes tous en droit d'être fiers.

Une revue internationale: Concilium

C'est dernièrement, à Montréal, qu'a été lancée en présence de S. Em. le cardinal Léger, la revue internationale: Concilium.

CONCILIUM ne fait double emploi avec aucune revue existante.

La revue, disent ses éditeurs, répond à un besoin, à une nécessité: par rapport à l'infinie complexité des tâches qui incombent à l'Eglise d'aujourd'hui, chaque pays, pris séparément, est théologiquement sous-développé. La théologie, elle aussi, doit être repensée selon une dimension internationale.

CONCILIUM réunit des spécialistes de tous les pays travaillant selon l'orientation qui s'est dégagée au Concile. Ainsi est né "CONCILIUM", point de rencontre, lieu d'échange de toutes les idées pourvu qu'elles soient constructives.

Il s'agit d'une revue de pastorale: son but n'est pas la recherche spéculative mais d'apporter à tous ceux, clercs mais aussi laïcs, qui ont à annoncer l'Evangile, des connaissances théologiques repensées en fonction de la condition humaine d'aujourd'hui.

LE SALAIRE . . .
(suite de la page 1)

ment, disait-il, s'ils sont membres du clergé".

Pour sa part, Mgr Carter affirme dans sa missive qu'il "a peine à croire que les parents qui paient des taxes pour défrayer en partie le coût de l'enseignement, ne puissent avoir la liberté de déterminer comment une infime fraction de cet argent doit être dépensée, et de décider eux-mêmes par l'entremise de leurs représentants dûment élus s'ils veulent que leurs enfants reçoivent une instruction convenable au sujet de Dieu de l'Eglise et de la vie chrétienne".

A son avis, si l'on s'objecte à ce que les professeurs de religion soient payés, on devrait également s'objecter à ce que les aumôniers de l'Armée reçoivent des salaires payés à même les fonds publics.

ON THE JOB
À L'OEUVRE!

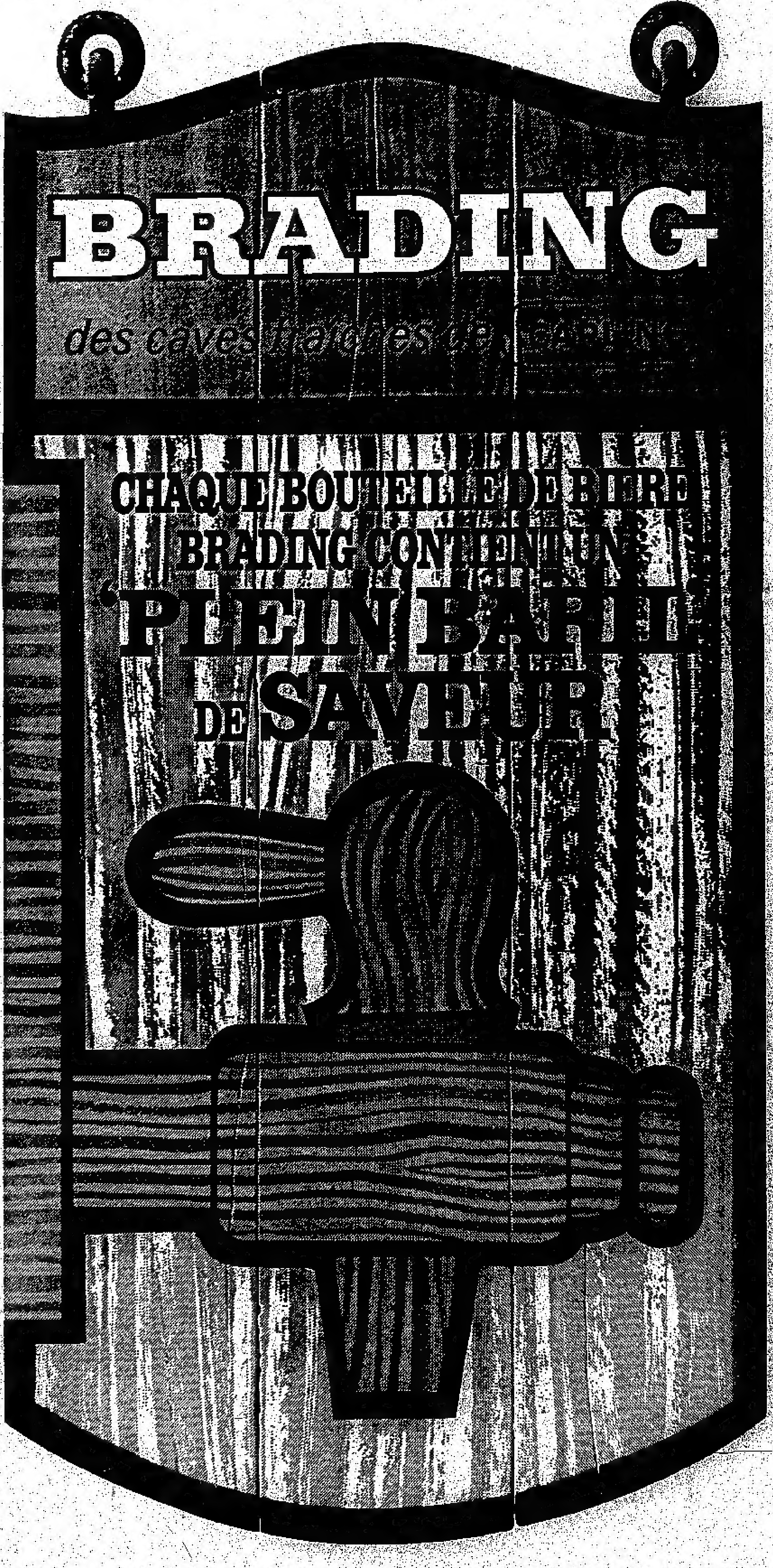

NOTICE

BY-LAW NO. 1-65
R.C.S.S. Town of Chelmsford

A By-law of the Board of Trustees of the Roman Catholics for the Town of Chelmsford in the District of Nickel Belt to raise by way of loan the sum of Eighteen thousand dollars "$18,000.00" for the purpose herein mentioned.

WHEREAS The Board of Trustees of the Roman Catholics for the Town of Chelmsford in the District of Nickel Belt require to borrow the sum of Eighteen thousand dollars to raise funds for the purposes of constructing a school library and other improvements and for such purposes to issue debentures therefore bearing interest at the rate of six per cent 6% per annum.

AND WHEREAS it is expedient to make the principal of the said debt repayable in four annual payments of such amounts respectively that the aggregate amount payable for principal and interest in any year shall be equal or nearly as may be to the amount so payable for principal and interest in each other years, provided that instalment may be for an even $100.00 or multiple therof, and the annual instalment of principal and interest may differ in amounts sufficiently to admit thereof.

AND WHEREAS it will be necessary to raise during the respective years of the said period of four years the respective sums set forth in the fourth column of schedule "A" hereto which is hereby declared to be and form part of By-law, to pay the yearly sum of principal and interest as they become due:

AND WHEREAS the amount of the whole rateable for Separate school purposes in the said section of R.C.S.S. Town of Chelmsford and according to the last revised assessment roll in one million six hundred and sixty seven thousand, seven hundred and fifteen dollars $1,667,715.00,

AND WHEREAS there is presently a debenture debt or mortgage debt of $419,400.00 of the said Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford.

NOW THEREFORE the Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford

Enacts as follows:

1. That for the purposes aforesaid there shall be borrowed the sum of Eighteen thousand dollars $18,000.00 and debentures of the Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford, shall be issued therefore in sums not less that $100.00 each, bearing interest at the rate of six 6% per cent per annum and having coupons attached for the payment of interest annually.
2. The debentures shall all be dated the First day of May and shall be payable in four yearly instalments on the First day of May of the years 1966 to 1969 both dates inclusive and the respective amounts of principal and interest payable in each of such years shall be set forth in Schedule "A" hereto.
3. The debentures as to both Principal and Interest shall be expressed in Canadian currency, payable at the Bank of Nova Scotia in Chelmsford, Ottawa, Montreal and Quebec.
4. The Chairman and Secretary-Treasurer of the said Board of Trustees shall sign and issue the said debentures shall be sealed with the corporate seal of the said Board of Trustees. The interest coupons attached to the debentures shall be signed by the Secretary-Treasurer and his signature thereon may be written, stamped, lithographed or engraved.
5. During the four years, the currency of the said debentures, the respective sums set forth in the fourth column of Schedule "A" hereto shall be levied and collected annually by a special rate sufficient therefore over and above all other rates in the same manner and from the like persons and property, by, from or out of which other rates are levied, raised and collected for the said period of four years and upon all Separate School supporters of the said school section liable for the said Debentures.
6. The said sum of Eighteen thousand dollars "$18,000.00" so borrowed and interest thereon and the said debentures shall be and the same are hereby made a charge upon the school houses premises and on the real personal property vested in the said Board of Trustees of the R.C.S.S. Town of Chelmsford hereinafter imposed until the said debentures and each and every one of them together with all interest thereon shall have been fully paid and satisfied.
7. The said debentures may contain any clause for registration thereof, authorized by any Ontario Statute relating to the Municipal debentures in force at the time of issue thereof.

Read a first, second and third time and finally passed this eleventh day of March, 1965 as witness the Corporate Seal of the Board.

A. E. Vaillancourt, CHAIRMAN — **J. A. Gratton**, SECRETARY-TREASURER
Sylvio Lavallee, TRUSTEE — **Marcel Rodrigue**, TRUSTEE

SCHEDULE "A"

DUE DATE	PRINCIPAL	INTEREST	TOTAL
May-1-1966	4,200.00	1,080.00	5,280.00
May-1-1967	4,500.00	828.00	5,328.00
May-1-1968	4,600.00	558.00	5,158.00
May-1-1969	4,700.00	282.00	4,982.00
TOTAL	18,000.00	2,748.00	20,748.00

BLENDED GIN – DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John deKuyper & Son
DEPUIS

Vous désirez acheter un cheval?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce

Un cheval, un appareil de télévision, un congélateur, une auto, un bateau—tout ce que vous désirez vous pouvez vous le procurer en obtenant de la Banque de Commerce un prêt spécial convenant exactement à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au service des Prêts Personnels de n'importe quelle succursale de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Avez-vous à rationner l'eau chaude les jours du lavage ou du baignage?

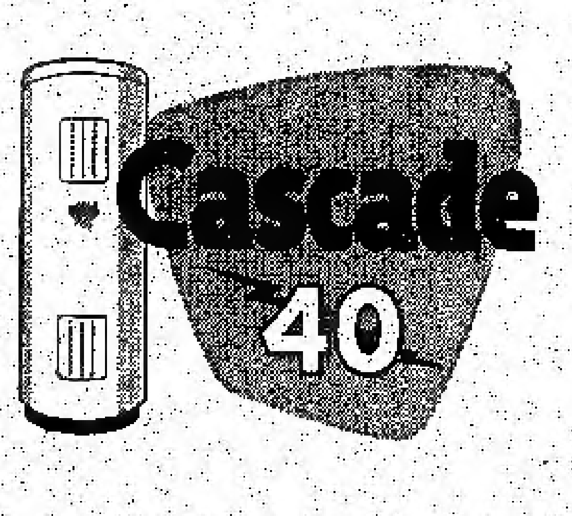

un chauffe-eau électrique Cascade 40 vous évite ce problème.

Le "Cascade 40" possède deux éléments: un premier de 1000-watt pour l'usage courant, un deuxième de 3000-watt qui produit des surtensions de courant au moment où la consommation augmente. C'est pourquoi l'appareil "Cascade 40" peut fournir plus d'eau chaude que les besoins ordinaires de la famille l'exigent.

Le chauffe-eau "Cascade 40" fonctionne sans flamme, est sûr et ne produit aucune saleté. Nécessitant pas de conduits, on peut l'installer un peu partout. Une garantie de 10 ans sur le réservoir vous assure un maximum de sécurité.

Avec "Cascade 40", il en coûte très peu pour de l'eau chaude en abondance.

Pour de plus amples renseignements...

consultez votre hydro

LE SYNDICAT...
(suite de la page 1)

té ouvrière avec les Métallos.

"Le succès de nos campagnes d'organisation et l'expansion de nos vieux syndicats locaux déjà existants signifient que nous croissons à un rythme plus rapide que l'économie canadienne," a dit William Mahoney, directeur national des Métallos. "Notre croissance indique clairement que les travailleurs veulent se joindre au mouvement ouvrier et qu'il s'engagent avec vigueur lorsqu'on les contacte."

Le succès des campagnes d'organisation des Métallos en 1964 démontre que les travailleurs sont intéressés à l'unité ouvrière. Lors de deux votes surveillés par la Commission des Relations Ouvrières de l'Ontario, les Métallos ont décimé le Conseil National du Travail Canadien, une force dominée par les compagnies et qui divise les travailleurs dans l'industrie des métaux. D'abord, 277 préposés à la production de Foster-Wheeler Ltd. à Ste-Catharines ont voté en faveur des Métallos et 427 travailleurs de Babcock-Wilcox et Goldie McCulloch Ltd. à Guelph ont opté pour l'unité syndicale en votant pour les Métallos. Les 78 employés de bureau de Foster-Wheeler ont favorisé les Métallos alors qu'ils n'avaient jamais fait partie d'un syndicat auparavant.

Dans la région de Toronto, un travail intensif d'un comité d'organisation formé de 22 volontaires a marqué le pas pour le syndicat tout entier en enrôlant 941 nouveaux membres dans 18 syndicats locaux. Ces nouveaux syndicats locaux, dans une cité où il y a plusieurs petites usines, comprennent de 8 à 100 ouvriers.

La région de Montréal compte neuf nouveaux syndicats locaux, y compris Continental Can. 200 employés de Canadian Electrolytic Zinc à Valleyfield et 150 employés de Electrolux (Canada) Ltd. à Montréal ont délaissé des syndicats de compagnie pour se joindre aux Métallos. Les 225 employés de la division des tuyaux de Canada Iron Foundries ont rejeté le district 50 et ont opté en faveur des Métallos.

Trente collèges pour l'Ontario

TORONTO — Les présidents des universités de l'Ontario ont proposé l'établissement de plus de 30 "collèges municipaux ou provinciaux" à travers la province. Ces collèges offriraient la formation post-secondaire en génie, en affaires, dans le domaine paramédical et dans les arts de création et d'interprétation.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Dans un rapport qui doit être présenté au ministère des affaires universitaires, le comité des présidents d'universités et de collèges de l'Ontario touchant des subventions provinciales précise que le prototype de nouveau collège existe déjà dans l'Ontario, à Toronto, Hamilton, Windsor, Ottawa et Kirkland Lake. On pourrait en élargir les cadres afin d'y introduire un grand nombre de spécialités non reliées au génie.

Les nouveaux collèges, déclarent les présidents, répondraient à un besoin des temps modernes, à savoir offrir plus des possibilités de formation spécialisée aux étudiants "auxquels la formation universitaire ne convient pas", formation que par contre "l'université n'est pas appelée à donner".

Les nouveaux collèges offriraient une option, autre que l'université, après le 12e grade. Ils ne prépareraient pas nécessairement les étudiants pour leur entrée éventuelle à l'université, quoique cette possibilité ne doive pas être rejetée s'il s'agit d'étudiants qui réussissent d'une façon exceptionnelle.

Nomination à l'U. de Sudbury

Le Rév. Père Lucien Matte, S.J., Recteur de l'Université de Sudbury, a annoncé la nomination de Monsieur Hugo F. Shaw au bureau d'expansion de l'Université.

M. Shaw est à sa retraite depuis quelques années et il a offert ses services bénévoles à l'Université pour un projet spécifique que sera annoncé sous peu.

Né le 8 février, 1895, au Wisconsin, Etats-Unis, M. Shaw vint s'établir au Canada en 1900. Il fit ses études primaires et secondaires au Western Canada College et il enseigna à l'Ecole Normale de Prince Albert en Saskatchewan. Il épousa Matilda Kelly de Mayo, Québec le 10 janvier, 1916. M. Shaw a neuf enfants et trente-deux petits-enfants.

M. Shaw devint Chevalier de Colomb en 1920 et il demeure encore membre actif de cette organisation après 45 ans. De 1945 à 1947, il était Grand Chevalier du Conseil de North Bay et en 1947 il était élu au Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb. De 1951 à 1953 il occupait le poste de Député d'Etat pour la province d'Ontario, et depuis 1960, il est Maître du 4ième degré des Chevaliers de Colomb pour le troisième district de la Province de Champlain. M. Shaw est paroissien de l'Eglise Christ the King de Sudbury.

En annonçant cette nouvelle, le Père Matte ajouta que l'Université était privilégiée d'obtenir les services d'un homme tel que M. Shaw qui vient donner gracieusement son temps, ses efforts et son talent à la cause universitaire catholique de l'Ontario-Nord.

La CROIX-ROUGE toujours prête à aider